

VINGT-DEUX... VINGT-DEUX

— Fantasy & légendes —

ROMAN

VINGT-DEUX... VINGT-DEUX

Claude VEDDER

ECHO Editions
www.echo-editions.fr

Toute représentation, intégrale ou partielle, sur quelque support que ce soit, de cet ouvrage, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est interdite (Art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle).

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée notamment dans les établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Direction Artistique : Émilie COURTS
Couverture : EC Média

© ECHO Éditions

ISBN : 978-2-38102-182-9

1.

« Patrick est un jeune homme apparemment ordinaire ; plusieurs évènements, que je qualifierais sans l'ombre d'une hésitation d'extraordinaires, lui sont pourtant arrivés. Il m'a posé trois questions. Et ces trois questions ont fait resurgir la partie enfouie de mon histoire que j'aurais souhaité voir enterrée à tout jamais.

La rencontre avec ce jeune homme a de nouveau totalement bousculé mes croyances. Ma vie, depuis, a complètement basculé dans une dimension qui dépasse l'entendement. Et pourtant, tout le parcours du début de mon existence était jalonné d'indices, de signes. Ils auraient dû m'ouvrir les yeux sur la réalité d'un monde paranormal. Mais à l'époque, j'étais trop jeune et insouciant pour les reconnaître et les prendre en compte.

Je ne connais pas encore les suites à donner à cet ultime épisode. Peut-être devrais-je entreprendre des recherches afin d'approfondir mes connaissances ? En tout cas, elles ont posé des bases sur les croyances qui m'accompagnent depuis toujours. Peut-être devrais-je plutôt continuer de penser comme d'habitude, rester dans mon confort intellectuel ? Il est parfois effectivement plus simple de garder

pour soi certaines vérités. Mais avec qui les partager ? Le grand public est certainement prêt à recevoir de telles informations.

Ce qui me retient cependant, je dois bien l'avouer, c'est la réaction de certains de mes confrères. Et plus largement la réaction de la communauté scientifique en général. Les objections et les débats ne me font pas peur. Mais l'attachement de ces scientifiques aux dogmes est parfois terrifiant... Ils seraient bien inspirés de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit face à des faits qui ne peuvent pas encore être expliqués avec les moyens actuels. »

Mon journal de l'au-delà, Chapitre 22, David.

2.

Illkirch-Graffenstaden, 17 décembre 2018, vers 21 h 45. Il faisait vraiment froid cette nuit. La neige était à nouveau tombée il y a quelques jours et elle reflétait la lumière des lampadaires sur tous les endroits non dégagés. Patrick était équipé pour parer les morsures des nuits d'hiver. Dans ces conditions, il revêtait toujours plusieurs couches de vêtements sous son blouson en duvet avant de sortir pour aller chercher son vélo.

Je le vis sortir par la porte réservée au personnel de l'hypermarché, après avoir salué de la main le vigile, assis dans son local.

Il se dirigea vers l'emplacement réservé aux vélos. Grillagé et recouvert d'une protection en tôle, l'enclos pouvait contenir jusqu'à une cinquantaine de bicyclettes et une vingtaine de motos. Il essayait souvent de faire des émules et de convertir ses collègues au déplacement à vélo, vantant les vertus qu'il en connaissait depuis toujours. Malheureusement, la plupart d'entre eux s'obstinaient à privilégier la voiture pour venir à leur poste de travail.

Patrick composa une première fois le code secret pour ouvrir la porte en fer. Celle-ci resta fermée. Il réessaya une deuxième fois sans succès. Il se souvint alors que le code était changé régulièrement pour éviter de le diffuser à tout-va afin d'empêcher les vols. Contrarié, il retourna vers la porte d'accès réservée au personnel et sonna. Le vigile, consultant la caméra de surveillance pour savoir à qui il avait à faire, lui répondit presque aussitôt. Je vous retranscris leurs paroles et je vous retranscrirai toutes les conversations qui me paraîtront nécessaires.

— Oui, Patrick ?

— Euh, Fabrice, tu pourrais me donner le nouveau code pour le local vélo ?

— Désolé, mais pour ça il faut que tu viennes me voir.

— Allez, Fabrice, file-le-moi.

— Hors de question. Tu sais très bien qu'il est interdit de le donner par l'interphone. Si quelqu'un passait derrière toi, il pourrait l'entendre et l'utiliser de manière frauduleuse pour voler des vélos ou des motos.

— Mais à cette heure-ci, tout le monde est chez soi.

— Désolé, c'est la procédure...

— Alors, ouvre-moi la porte, comme ça je viens te le demander.

— Désolé Patrick, il faut que tu utilises ton badge pour entrer à nouveau. Ça aussi, c'est la procédure...

Il avait raison... Toutes les entrées et sorties du personnel étaient rigoureusement contrôlées pour une question de sécurité. Certes, avec les collègues de Fabrice, il avait toujours réussi à négocier lorsqu'il était dans ce cas. Mais avec ce dernier, très procédurier, c'était peine perdue. Face à de telles personnes, dans la vie de tous les jours, il pouvait lui arriver d'argumenter jusqu'à plus soif pour essayer de faire gagner le bon sens par rapport à la règle. Dans la situation présente, particulièrement fatigué par la journée riche en émotions, il préféra se résigner... Le plus contrariant, trouvait-il, c'était d'enlever son sac à dos pour en extraire son badge pour pouvoir pénétrer une nouvelle fois dans l'enceinte du centre commercial. Je le vis alors parcourir le couloir en briques nues et se diriger vers le poste de contrôle. Arrivé devant la vitre du poste de sécurité, il demanda le nouveau code à Fabrice.

— Pff, Fabrice, à cette heure, vraiment, avec le temps qu'il fait dehors, tu aurais pu me donner le code...

— Je te le répète Patrick, je ne peux pas te le donner par interphone, quelle que soit l'heure. Imagine qu'il se passe quelque chose après, ce serait moi le responsable.

— T'inquiète, c'est bon... C'est juste que c'est vraiment pénible. Alors, tu me le donnes ce code ?

— 0666. Hou ! Hou ! Le chiffre du diable...

Et il se mit à rire. S'il était très rigoureux sur les procédures, il avait un sens de l'humour qui lui était propre et qu'il aimait partager avec tout le monde, quand bien même chacun l'appréciait différemment. Patrick rit avec lui.

Personnellement, cela me laissait de marbre.

— Allez, il est tard, j'ai envie de rentrer.

— Vingt-deux, vingt-deux. Ha ! Ha ! Ha ! C'est comme quinze cent quinze pour Marignan, mais sans le cent. Parce que vingt-deux, cent, vingt-deux, ça veut rien dire.

Et il se remit à rire. Patrick ne prêta pas plus attention que cela à cette suite de nombres, car il ne prit pas Fabrice au sérieux. Mais il ne riait plus. Il était pressé de rentrer après sa longue journée de travail.

— Bon Fabrice, arrête de déconner, donne-moi ce code.

— Mais je viens de te le dire. 22/22.

Patrick sembla quelque peu décontenancé.

— Tu peux me le répéter ?

— Je préfère le dire 22/22 que deux-mille deux cent vingt-deux, car sinon je ne pourrais pas faire ma blague sur 1515. Parce que mille cent quinze, ça le ferait pas... Tu comprends ?

Patrick ne répondit pas. Il était comme absent, le regard figé. Devant son visage blême et son manque d'expression, l'agent de sécurité reprit la parole :

— Woh, woh, Patrick ! Tu vas bien ?

— Euh... Oui, oui... Ça va, merci...